

2019-0314  
2020-01-09

**ETIQUETTE**

**ALGICIDE PRÉVENTIF Clarifiant pour piscines**

**DOMESTIQUE**

**DOUBLE ACTION**

**SOLUTION**

**PRÉVIENT LA FORMATION DES ALGUES ET CLARIFIE L'EAU DE LA PISCINE**

NO. D'ENR. 33652 LOI SUR LES P.A. GARANTIE: N-ALKYL (40% C12,  
50% C14, 10% C16) DIMÉTHYL BENZYL AMMONIUM CHLORURE  
.....2.0%

**CONTENU NET : 4L**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION**

**POISON**

**CORROSIF**

FORMULA A INC.  
18900 CLARKE GRAHAM  
BAIE D'URFE, QC, H9X 3R8 CANADA  
TEL: 514 457 7888 / 514 825 4977 / 514 559 225

**MISES EN GARDE :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif en cas d'ingestion. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Corrosif aux yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants en caoutchouc lors de la manipulation de ce concentré. Éviter la contamination de la nourriture.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler

un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION :** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu' on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Administrer un traitement symptomatique. Éviter l'alcool. Contient du sulfate d'aluminium et du sel quaternaire.

La double action d'**ALGICIDE PRÉVENTIF** préviendra la formation d'algues dans votre piscine et de plus rendra votre eau plus limpide et étincelante. **ALGICIDE PRÉVENTIF**, en éliminant les matières organiques, facilitera la filtration et diminuera la demande en chlore.

-----

**MODE D'EMPLOI :** Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 1 L d'**ALGICIDE PRÉVENTIF** par 10 000L d'eau de piscine. La dose d'entretien hebdomadaire est de 500 ml d'**ALGICIDE PRÉVENTIF** par 10 000L d'eau de piscine. **NE PAS** appliquer lorsque des nageurs se trouvent dans les environs immédiats (un délai de sécurité de 15 minutes est recommandé). Pour l'eau de piscine contenant des algues visibles, surchloration en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et attendre au moins 24 heures avant d'ajouter la dose d'entretien hebdomadaire. Si les eaux renferment des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter **2,5 L** d'**ALGICIDE PRÉVENTIF** par 10 000 L d'eau de piscine.

**ÉLIMINATION :**

Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne pas le réutiliser. Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant. Pour le déversement et le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.